

Des organismes habitat se réunissent pour une seule et même ambition :  
faciliter votre accès au logement !

# Demande de logement locatif social

**ARMORIQUE HABITAT**  
106 avenue de la Marne  
56000 VANNES  
Tél : 02 97 01 08 18



**LE LOGIS BRETON**  
58 rue de la Terre-Noire  
29334 QUIMPER cedex  
Tél : 02 98 55 81 91

**ATLANTIQUE HABITATIONS**  
106 avenue de la Marne  
56000 VANNES  
Tél : 02 97 01 08 18



**AIGUILLON CONSTRUCTION**  
52 B cours des Chazelles  
56100 LORIENT  
Tél : 02 97 35 11 11

**ESPACIL HABITAT**  
1 avenue P. Mendès France  
BP 704  
56607 LANESTER cedex  
Tél : 02 97 76 97 76



**LES FOYERS**  
1 rue du Houx  
CS 50614  
35706 RENNES cedex  
Tél : 02 99 84 55 55

**NEOTOA**  
10 rue de Bellevue  
BP 70608  
35606 REDON cedex  
Tél : 02 23 48 80 00



**VANNES GOLFE HABITAT**  
4 rue Cdt Charcot  
BP 56  
56002 VANNES  
Tél : 02 97 63 21 11

**ICF HABITAT ATLANTIQUE**  
17 allée Baco  
44000 nantes  
Tél : 02 40 89 03 89



**BRETAGNE SUD HABITAT**  
Tél : 02 97 43 82 00

**LE FOYER D'ARMOR**  
21 rue Jules Legrand  
BP 735  
56107 LORIENT  
Tél : 02 97 64 59 96



Territoire du pays d'Auray  
39 Avenue du Général de Gaulle  
56400 AURAY

**LORIENT HABITAT**  
Siège : 4 Bd Général Leclerc  
CS 95568  
56325 LORIENT cedex  
Tél : 02 97 21 06 96



Territoire de l'Orient  
73 Avenue François Billoux  
56600 LANESTER

Agence d'Hennebont :  
1 rue Maurice Thorez  
56700 HENNEBONT  
Tel : 02 97 85 18 50



Territoire de l'Argoat  
15 rue Beaumanoir  
56800 PLOERMEL

Territoire de l'Argoat  
5 rue des 3 frères Forestier  
56300 PONTIVY

Territoire du pays de Vannes  
6 Avenue Degas  
CS 62291  
56008 VANNES cedex

**ActionLogement**

Si vous êtes salarié(e) d'une entreprise du secteur privé,  
prenez contact avec l'un des organismes suivants :

**ACTION LOGEMENT SERVICES**  
17 Bd Général Leclerc  
56325 LORIENT cedex  
02 97 35 08 00

**ACTION LOGEMENT SERVICES**  
22 rue Anita Conti - CS 32262  
56000 VANNES cedex  
02 97 46 11 55

**ACTION LOGEMENT SERVICES**  
7 rue Ella Maillart  
56000 VANNES  
02 97 54 21 04

**ACTION LOGEMENT SERVICES**  
49 Bd de la Paix  
56000 VANNES  
02 97 47 50 50



# Votre organisme habitat facilite votre demande de logement locatif social !

# un seul numéro pour toutes vos démarches !

## VOTRE ORGANISME FACILITE VOTRE DÉMARCHE !

Les organismes du logement social du Morbihan et leurs partenaires ont mis en œuvre un dispositif de gestion de la demande destiné à faciliter votre démarche.

Vous pouvez adresser, déposer, mettre à jour ou renouveler votre demande auprès d'un seul des partenaires (adresses mentionnées dans cette brochure) : le formulaire est disponible sur simple demande auprès des organismes adhérents !

Sans que vous ayez à intervenir de nouveau, votre demande sera enregistrée par tous les organismes du logement social du département.

Pour mémoire et quand il vous sera communiqué, inscrivez ici votre numéro unique de demande

- Votre demande doit être retournée **correctement remplie**. Vous pouvez vous référer à la notice jointe pour toute précision utile. Si vous souhaitez un logement adapté à un "handicap", vous pouvez renseigner le formulaire joint également à cet effet.
- Vous devez obligatoirement joindre la copie d'une **pièce d'identité** ou **la copie de la carte de séjour** pour les demandeurs et conjoints de nationalité étrangère.
- L'enregistrement de votre demande sera pris en compte par tous les organismes du logement social du Morbihan, **1 seul dépôt suffit**.
- Vous recevrez une **attestation d'enregistrement** indiquant votre numéro unique valable pour tous les organismes du logement social du Morbihan.
- Votre demande a une durée de **validité de 12 mois** : elle **doit être renouvelée un mois avant** la date d'expiration.

### Ce dispositif est agréé par la CNIL.

Les informations figurant sur cet imprimé feront l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à l'article 43 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez accéder à tout moment aux informations vous concernant auprès de l'organisme que vous avez contacté afin d'en modifier le contenu, si votre situation venait à changer.

Les destinataires de ces informations seront les organismes du logement social chargés de l'attribution des logements et leurs partenaires. En cas de litige, et seulement dans ce cas, vous pouvez contacter le Centre Régional d'Etudes pour l'Habitat de l'Ouest, 8 avenue des Thébaudières, 44800 Saint-Herblain.

